

3 candidats en lice pour les délégations du service public de l'électricité des îles de Tahuata, Fatu Hiva, Ua Pou, Nuku Hiva et Hiva Oa.

Le 26 janvier dernier, les communes de Tahuata, Fatu Hiva, Ua Pou, Nuku Hiva et Hiva Oa publiaient au journal officiel, leur avis de publicité pour la délégation de leur service public de l'électricité. Le mardi 9 mars, les 6 candidats retenus et admis à déposer une offre se sont vus remettre les DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) ainsi que le SDEIM (Schéma Directeur des Énergies des Îles Marquises), afin qu'ils puissent concrétiser leurs offres avant le 7 juin 2021.

L'ouverture des plis par les communes concernées, qui s'est déroulée du 9 au 18 juin dernier, a finalement officialisé la participation de 3 candidats :

- ÉNERGIE DES ÎLES (Groupement Cegelec Polynésie et Polynésienne des Eaux)
- ÉLECTRICITÉ DE POLYNÉSIE (Filiale d'Engie Energie Services)
- UIRA MANA (Groupement de personnes physiques)



L'analyse des offres et les négociations éventuelles avec les candidats interviendront durant les prochaines semaines pour déterminer le ou les futurs délégataires de ce service, dont la mission débutera le 1^{er} octobre 2021.

Cette ultime étape avant la passation des contrats de DSP, marque l'aboutissement d'une démarche initiée dès 2020 par les communes marquisiennes, réunies au sein de la CODIM (Communauté de Communes des Îles Marquises) en vue d'améliorer leur service public de l'électricité.

À l'initiative des communes, **un audit technique, juridique et financier**, réalisé par un prestataire extérieur, avait d'abord permis d'identifier et de définir les modes de gestion les plus adaptés à chaque commune.

Le SDEIM (Schéma Directeur des Énergies des Îles Marquises), réalisé à l'échelle des îles Marquises par un cabinet d'ingénierie leader en Europe, permet quant à lui de prendre en compte les infrastructures actuelles, les scénarii d'évolution de la demande et les potentiels de développement d'énergies renouvelables. Il propose ainsi un diagnostic approfondi de la situation actuelle, des perspectives de consommation et des opportunités de déploiement des énergies renouvelables pour **aider à définir la meilleure stratégie de transition énergétique**.

L'information des usagers sur les procédures de passation des contrats DSP et ses enjeux n'a pas non plus été oubliée. Une campagne de communication ciblée a ainsi été déployée en avril dernier sur l'ensemble des îles concernées (affichage de proximité, diffusion de brochure d'information en boîte postale, information via les réseaux sociaux, mise à disposition d'information sur le site de la CODIM...).

Pour plus d'informations : vivien.martineau@codim.pf

